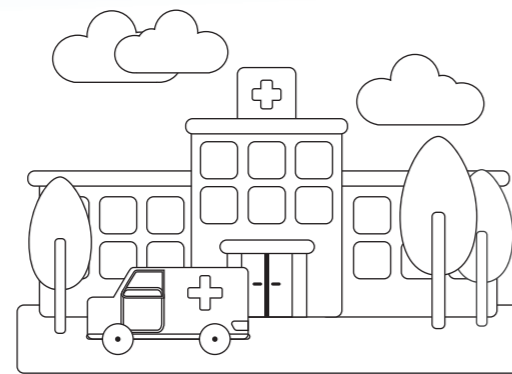
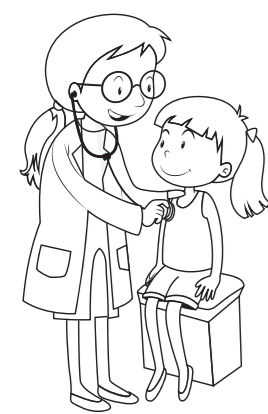
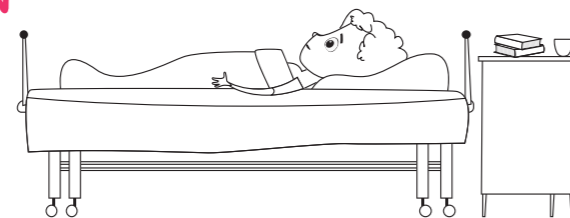


J'arrive à la Polyclinique de l'Europe



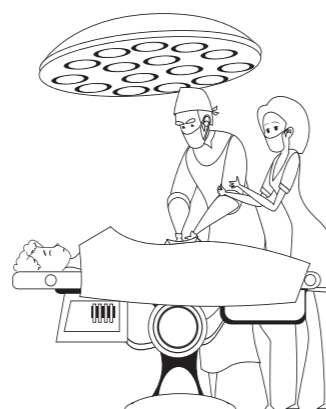
L'infirmière m'accueille dans le service ambulatoire

Je m'installe dans ma chambre à 1 ou 2 lits

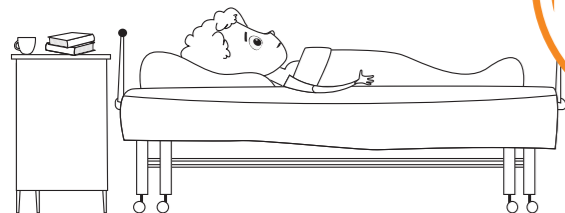


Le médecin anesthésiste vient me voir

Mes parents m'accompagnent jusqu'au bloc opératoire.



Après l'opération, je retourne dans ma chambre



Je rentre chez moi avec l'autorisation du médecin et de l'infirmière de service.



# Polyclinique de l'Europe

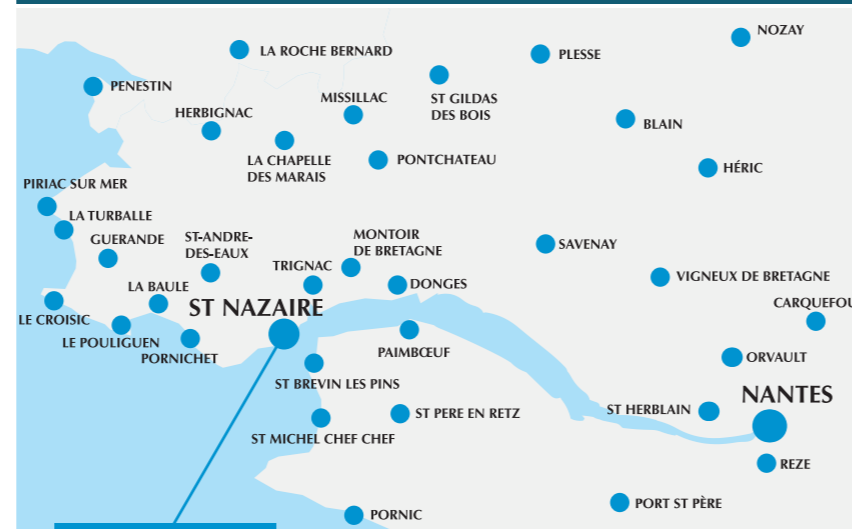
Saint-Nazaire

## POLYCLINIQUE DE L'EUROPE

33 Bd de l'Université  
BP 70428  
Océanis  
44615 Saint Nazaire cedex  
Tél. 02 51 16 16 16  
Fax: 02 51 16 16 00  
N° FINESS: 440002020



[www.polyclinique-europe.fr](http://www.polyclinique-europe.fr)



### Accès par le bus



Arrêt: Polyclinique  
Fréquence: 10 minutes

**RÉSEAU LILA**  
Arrêt: Océanis

**LIGNE URBAINE U1**  
Gare SNCF - Pré-Hembert  
Arrêt: Polyclinique  
Fréquence: 20 minutes

### Accès par la route



**Autoroute A11**  
Paris-Nantes  
+ voie express  
Nantes - Saint-Nazaire  
Direction Océanis D492  
Saint-Nazaire Ouest



# Polyclinique de l'Europe

Saint-Nazaire



Coller l'étiquette patient ou compléter ci-dessous:

Nom : .....

Prénom : .....

Nom de naissance : .....

Date de naissance : .....

### Mes rendez-vous

Rendez-vous anesthésie Dr ..... le ..... en appelant le 02 51 16 16 73

N'oublie pas de venir avec tes documents le jour de la consultation d'anesthésie.

Rendez-vous spécialiste Dr ..... le .....

Rendez-vous spécialiste Dr ..... le .....

Rendez-vous post-opératoire le: .....

Tu pourras être contacté(e) par téléphone la veille de ton hospitalisation (en cas d'absence, un message te sera laissé sur le répondeur).

### Date d'hospitalisation

Le ..... à ..... en Chirurgie ambulatoire

**Ce passeport contient les documents nécessaires à chaque étape administrative et médicale de ta prise en charge. Il est impératif de le conserver et le présenter à chaque rendez-vous.**

## CHARTRE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ

1

L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessaires par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe, ou en hôpital de jour.



2

Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut, jour et nuit, quelque soit son âge ou son état.

3

On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles sans que cela n'entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. On informera les parents sur les règles de vie et les modes de faire, propres au service, afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.

4

Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptés à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.

5

On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On essaiera de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.

6

Les enfants ne doivent pas être admis dans des services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives adaptées à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.

7

L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

8

L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

9

L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.

10

L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toutes circonstances.

Cette charte a été adoptée par le parlement européen le 13 mai 1986.

## SMS DE LA VEILLE



Pour une bonne organisation de votre prise en charge, et limiter le temps d'attente, vous recevrez, la veille de votre hospitalisation, par SMS, la confirmation de votre heure d'arrivée.

Mon hospitalisation est prévue:

le ..... à .....

N'oublie pas de:

- Signaler tout changement dans ton état de santé,
- Respecter les recommandations données par l'anesthésiste lors de la consultation préopératoire, en particulier sur ton traitement,
- Apporter tes derniers résultats de laboratoire, radiologie et l'ordonnance de ton traitement habituel,
- Apporter l'autorisation d'opérer pour les mineurs et les majeurs protégés (dûment remplie et signée des 2 parents ou du tuteur obligatoire),
- Rester à jeun (ne plus manger, ni boire, ni même mâcher du chewing-gum ou sucer un bonbon),

- Respecter les consignes transmises sur la douche préopératoire,
- Venir sans aucun maquillage ni vernis à ongles. Retirer les bijoux, les chouchous, les barrettes,
- Ne pas apporter d'objet de valeur,
- Prévoir deux accompagnants pour ton retour à domicile.



## Documents relatifs à ta prise en charge

- Fiche de réservation à déposer quelques jours avant ton entrée,
- Consentement éclairé (à lire et signer),
- Autorisation d'opérer pour **les mineurs et les majeurs protégés (à signer par les 2 parents ou le tuteur légal)**,
- Questionnaire et consentement d'anesthésie (feuille verte à remplir et signer),
- Consignes préopératoires (douche, ...) à lire et à réaliser,
- Ordonnances éventuelles (biologie, antiseptiques,...).

Chers parents,  
Les deux parents doivent impérativement signer l'autorisation d'opérer conformément à la réglementation.  
À défaut, l'intervention pourrait être annulée.



## LES ÉTAPES DE TON SÉJOUR EN AMBULATOIRE

Le séjour en ambulatoire est proposé par le chirurgien ou le spécialiste au moment de la consultation et validé lors de la consultation d'anesthésie. Le service est ouvert de 7 h00 à 22 h00.

### Le jour de ton admission

Tu devras te présenter avec:

- Ta carte d'identité ou le livret de famille,
- La carte vitale de tes parents à jour,
- La carte et/ou la prise en charge de mutuelle.

Tu prendras un ticket sur la borne d'accueil avant d'être pris en charge par l'hôtesse d'accueil qui te dirigera vers le service ambulatoire.

### Accueil par le personnel soignant du service ambulatoire

Dans le service, des informations te seront données sur ton séjour à la Polyclinique, un bracelet d'identification te sera posé.

Tu devras signaler toute modification depuis la consultation d'anesthésie (température, problème de peau ou d'allergie,...).

Avant l'intervention, tu devras t'habiller avec la tenue préopératoire spéciale enfant. Prévoir une tenue de rechange pour les tout-petits (body, couche...)

Le Médecin Anesthésiste réalisera une visite pré-anesthésique le matin avant le bloc.

Durant ta prise en charge, l'équipe veillera particulièrement à ton confort, à la prise en charge de ta douleur. Afin de rendre ton séjour plus agréable, tu seras accompagné de tes parents jusqu'au bloc opératoire,

avec un jouet ou ton doudou si tu le souhaites.

Un diplôme du courage te sera décerné !



### Le retour de bloc

La présence de l'un des parents est indispensable dans la chambre.

Tu seras surveillé(e) par l'équipe soignante en présence de tes parents. Une collation te sera servie. Prévoir un biberon pour les tous petits.

Tu devras respecter un certain délai avant ton départ, même si tu te sens en pleine forme.

Le chirurgien ou le spécialiste te donnera l'autorisation de sortir. **Tes parents effectueront les démarches administratives pour ta sortie auprès de l'infirmière du service.**

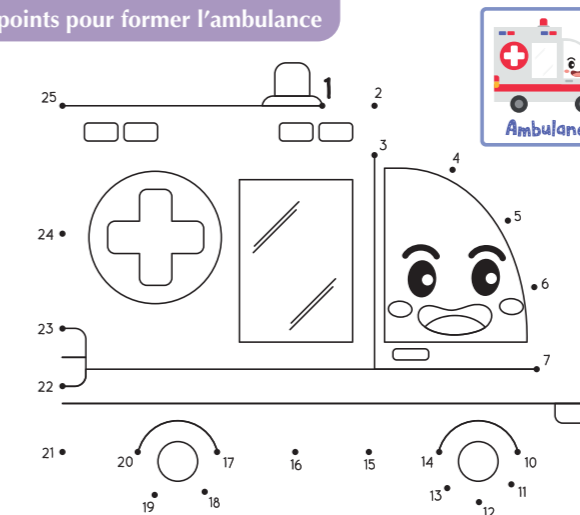
Exceptionnellement, si le médecin le décide, tu pourras être hospitalisé la nuit suivante à la clinique.

### Le soir et la nuit après ton intervention

Tes parents s'engagent à rentrer directement en présence de deux personnes accompagnantes dont un est le tuteur légal et à rester au calme. Un adulte sera présent la première nuit après l'intervention.

## À TOI DE JOUER!

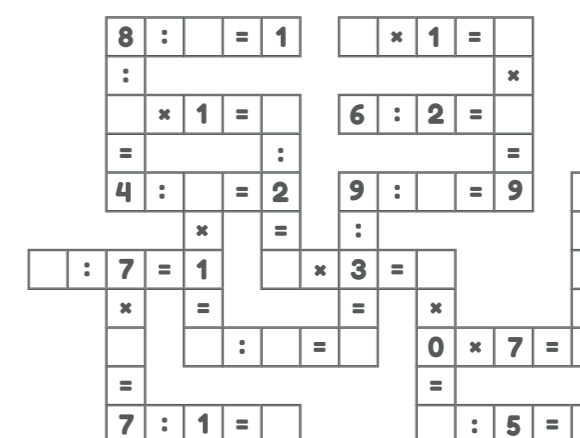
Relie les points pour former l'ambulance



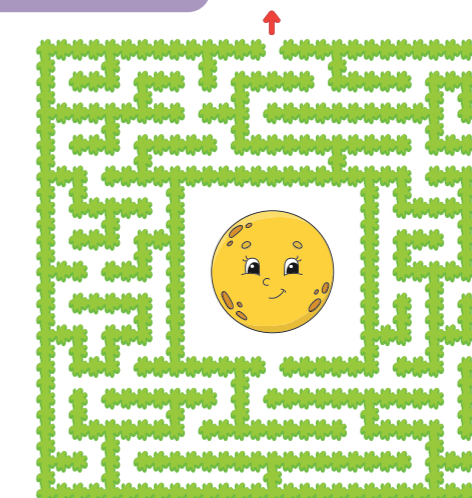
Aide le détective à retrouver le voleur en prenant le bon chemin



Un peu de mathématiques !



Aide la lune à retrouver son chemin



Si un problème survient après ton retour, n'hésite pas à joindre:

Le service de chirurgie ambulatoire au  
**02 51 16 16 56**  
de 7 h00 à 22 h00  
du lundi au vendredi  
ou la Polyclinique de l'Europe  
au 02 51 16 16 16, 24h/24



## DOCUMENTS DE SORTIE

Ce dossier est constitué de différents documents médicaux et administratifs susceptibles de t'être remis pour le suivi de ton hospitalisation.

- Lettre de liaison à la sortie,
- Compte rendu opératoire,
- Ordonnance de soins,
- Autorisation de sortie,
- Consignes post-opératoires et conseils de sortie dont le numéro de téléphone en cas de besoin,
- Date du prochain rendez-vous avec le médecin qui t'a pris en charge,
- Dispense d'activité scolaire ou sportive,
- Certificat de présence parentale ou de l'accompagnement,
- Autre.

## LE LENDEMAIN DE L'INTERVENTION

Tu seras appelé(e) par l'équipe soignante pour prendre de tes nouvelles. N'hésite pas à transmettre tes remarques et tes interrogations.

Les questions suivantes te seront posées:

- As-tu bien dormi?
- As-tu eu mal?
- As-tu bien pris les médicaments prescrits?
- As-tu eu des nausées, des vomissements, autre, ...?
- As-tu eu des saignements?
- Quel est l'état de ton pansement?
- As-tu eu de la fièvre?



www.polyclinique-europe.fr